REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE

Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 014C/PRSEB-PROJET/IDA-2025 - SELECTION D'UN CABINET ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA RÉFORME CURRICULAIRE (2026-2030) ET DE SES DOCUMENTS CONNEXES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) ont révélé les limites du système éducatif ivoirien et recommandé une réforme profonde des programmes, restés inchangés depuis 1995 malgré leur inadéquation aux besoins actuels. Le collège, désormais intégré à l'éducation de base et marqué par l'essor des collèges de proximité, doit être repensé pour répondre à la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et préparer tous les élèves à une insertion citoyenne, professionnelle ou académique. Lancée officiellement le 6 août 2024, la réforme curriculaire s'inscrit dans un contexte de forte croissance démographique et d'élargissement de l'accès à l'école, rendant nécessaire une révision des contenus d'enseignement, des pratiques pédagogiques et des critères de réussite.

Pour guider cette transformation, le MENA s'est doté de plusieurs outils de référence, dont le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C) et le Cadre d'Orientation Curriculaire (COC), qui définissent les compétences essentielles que tout élève doit maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Les programmes du pré-primaire, du primaire et du collège ont ainsi été réécrits pour s'aligner sur ces orientations, intégrer les exigences du XXIe siècle et répondre aux attentes du monde professionnel. Leur mise en œuvre commencera par une phase d'expérimentation dès la rentrée 2025-2026. Conscient de l'ampleur du chantier, le MENA sollicite l'appui de ses partenaires et prévoit l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal (2026-2030) incluant communication, mobilisation des ressources et suivi-évaluation, pour lequel un cabinet spécialisé sera recruté.

II. OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

La présente étude a pour but de doter le MENA d'un Plan Stratégique de la Réforme Curriculaire (PSRC), couvrant la période 2026-2030 et ses documents connexes de mise en œuvre

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

De façon spécifique, il s'agira de/d':

- mener une analyse diagnostique stratégique incluant : (i) les acquis et les enseignements tirés de la mise en œuvre des actions antérieures, (ii) l'analyse de la situation actuelle relative à la réforme curriculaire, du pré-primaire au secondaire en passant par le primaire ;
- formuler les orientations stratégiques et les actions structurantes à exécuter sur la période 2026-2030, y compris (i) l'élaboration de la Théorie du Changement et du cadre de résultats avec l'identification des hypothèses et des risques et (ii) la matrice d'actions budgétisées ;
- élaborer le Plan de Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (Plan SERA) du PSRC 2026-2030 ;
- élaborer le plan de communication du PSRC ;
- élaborer un plan de mobilisation des ressources du PSRC.

IV. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Au terme de ce processus, le Plan Stratégique de la Réforme Curriculaire, prenant en compte la SNAPAS, les grandes orientations et les innovations liées au PNAPAS et à la réforme curriculaire, est élaboré et mis à la disposition du MENA.

Les livrables attendus sont les suivants :

- Le Plan Stratégique de la Réforme Curriculaire 2026-2030 ;
- Le Plan de Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) ;
- Le Plan d'Actions Budgétisé ;
- Le Plan de Communication est élaboré ;
- Un Plan de Mobilisation des Ressources (Plan MR) est disponible.

V. PROFIL DU BUREAU/CABINET D'ETUDE

V.1 Profil du Cabinet

Le Cabinet d'études devra être une structure légalement constituée avec de solides compétences et une expérience avérée notamment en matière d'élaboration de plans stratégiques.

De manière précise, le Cabinet d'études devra justifier d'une expérience générale de huit (08) années dans le domaine des études pour le compte de structures gouvernementales ou Projets/Programmes financés par des Partenaires Techniques et financiers.

Le Cabinet devra justifier d'expériences spécifiques dans les domaines suivants :

- au moins trois (3) missions d'élaboration de Plan stratégique d'une politique ou d'une organisation ;
- au moins deux (2) études dans le domaine de l'éducation ;
- au moins une (1) mission d'élaboration ou facilitation de mobilisation de financement auprès de bailleurs de fonds ou de partenaires techniques et financiers (PTF).

V.2 Expertises à mobiliser par le Cabinet d'études

Le Cabinet sélectionné devra disposer d'une équipe composée au minimum du personnel-clé suivant :

- **Un (e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation**
- **Un (e) Spécialiste en économie de l'éducation ou en sociologie de l'éducation**
- **Un (e) Spécialiste en Communication**
- **Un (e) Spécialiste en Mobilisation des Ressources (Fundraising Specialist)**

VI. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER

La consultation va s'étaler sur une durée maximale de trois mois dont 60 jours de travaux effectifs, à partir de la date de signature du contrat.

VII. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de la Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) et ce, conformément ***au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de février 2025 et relatif à l'acquisition de Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants.***

Le dossier de soumission devra être composé de :

- La lettre de manifestation d'intérêts ;
- Un dossier technique comprenant : les activités principales de votre Cabinet et le nombre d'années d'exercice dans le domaine de l'audit, l'expérience générale et les expériences spécifiques de votre cabinet, expérience des institutions internationales, PTF, etc, et la capacité technique et administrative de votre cabinet ; etc.
- Les profils du personnel clé ne sont pas requis à ce stade.

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêts est prévu pour **le lundi 22 décembre 2025 à 10 heures précises**. L'enveloppe du bureau/cabinet devra porter la mention ***« AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 013C/PRSEB-PROJET/IDA-2025 - SELECTION D'UN CABINET ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA RÉFORME CURRICULAIRE (2026-2030) ET DE SES DOCUMENTS CONNEXES »***

Les manifestations d'intérêts devront être soumis en français et en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous plis fermé à l'adresse ci-dessous ou transmis par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les manifestations d'intérêts seront ouvertes en présence du Comité d'évaluation et des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour **le lundi 22 décembre 2025 à 11 heures 30 minutes à l'adresse suivante : Unité Projet PRSEB, sise à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche - Ilot 252 - Lot 3039 - Téléphone : (225) 27 22 55 94 40 Adresse électronique : atmbra@yahoo.com Cc yeo_pefougne@yahoo.fr**

NB : Les termes de référence sont disponibles au siège de l'Unité Projet.